

**Annule & remplace
D 2008-06-07**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2008-06-07bis

Date de Convocation :
26 mai 2008

Nombre de délégués : 30
Présents : 28
Absents : 2
Votants : 28

Objet : Tarifs CLSH

L'an **deux mil huit**, le 4 juin 2008 à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier

Etaient présents :

J-L Lorvellec ; C. Thiébault ; G. Bolac ; P. Leromain ; J-L. Aubé ; A. Lebarbier ; J-P. Coutié ; C. Leroux ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; C. Boucher ; D. Couvreur ; M. Chassard ; B. Perrot ; G. Fournier ; F. Marchais ; B. Guimbault ; J-C. Goyer ; P. Pommereau ; D. Chéron ; E. Gambuto ; C. Matelet ; J. Chévalier ; Y-M. Relier ; P. Dumas ; F. Thierry ; C. Deseyne ; N. Proust

Etaient absents excusés : E. Lefèbvre

Etaient absents non suppléés : C. de Vimal ; J-F. Clerc

Pouvoirs : Néant

Vu la délibération n°2007-07-06 du 10 juillet 2006 relative à la révision annuelle des tarifs d'accès aux Centres de Loisirs sans Hébergement

Adopte une augmentation de 3.50 % de l'ensemble des tarifs en vigueur, arrondie aux 5 centimes supérieurs, comme indiqué dans le tableau ci-dessous

Quotient familial	Dénomination	III - Cartes de 10 entrées - Accueil périscolaire		I - Cartes de 10 entrées - Accueil périscolaire	II - Cartes de 10 entrées - Mercredis et vacances
		MATIN	SOIR	Journée	journée
Moins de 463	A	8,65	8,65	12,35	48,80
463-649	B	9,35	9,35	13,30	60,20
650-824	C	10,20	10,20	14,60	72,35
825-974	D	11,25	11,25	16,05	86,15
975-1149	E	13,90	13,90	19,85	103,50
1150-1399	F	18,80	18,80	26,85	123,55
Plus de 1399	G	26,00	26,00	37,10	146,35
Extérieurs	H	44,25	44,25	63,20	252,80

Décide d'appliquer cette augmentation à compter du 1^{er} septembre 2008

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

Certifié exécutoire
Reçu en Sous Préfecture le :
Publié ou Notifié le :